

# LE PERMIS VOITURE 2

<b>1. La théorie</b>	2
1.1. Formules d'apprentissage	2
1.2. Examen théorique	3
1.3. Séances spéciales	3

<b>2. La pratique</b>	4
2.1. Formules d'apprentissage	4
2.2. Examen pratique	8

<b>3. Pour les étudiants européens</b>	9
--	---

<b><u>ADRESSES UTILES</u></b>	<b>10</b>
-------------------------------	-----------

TABLE DES MATIÈRES



## PARTIE 1 : LE PERMIS VOITURE

### 1. LA THÉORIE

#### 1.1. FORMULES D'APPRENTISSAGE

Tu peux soit :



- > Étudier grâce aux livres de conduite disponibles en librairies ou en 2<sup>e</sup> main ;
- > Suivre des cours dans une auto-école agréée ;
- > Bénéficier des cours ou des avantages de ta mutuelle (renseigne-toi).
- > Infor Jeunes met à ta disposition des PC équipés du logiciel « Feu Vert », pour t'entraîner à l'examen théorique (*inscription souhaitée au +32 (0) 69 22 92 22*)
- > Multimobil - [www.multimobil.be](http://www.multimobil.be) peut également t'aider dans l'apprentissage du permis théorique. Des formations sont organisées plusieurs fois par an dans différentes villes de Wallonie picarde.

## 1.2. L'EXAMEN THÉORIQUE



Il sert à évaluer tes connaissances du code de la route. Pour réussir l'examen, tu dois obtenir minimum 41 points sur 50. Attention, depuis le 1er janvier 2018, le **principe de la faute grave** est de retour. On t'explique : Une mauvaise réponse à une question liée à une infraction du 3e et 4e degrés<sup>1</sup> (= **faute grave**) te vaudra 5 points de pénalité. En résumé, si tu commets 2 fautes liées à une infraction du 3e ou 4e degrés, tu échoues l'examen théorique.

Dès l'âge de 17 ans, tu peux te rendre dans un centre d'examen, sans rendez-vous, pour passer l'épreuve théorique.

*# Après 2 échecs à l'examen théorique, tu auras l'obligation de suivre 12 heures de cours théorique dans une école de conduite agréée.*

*L'examen coûte 15€.*

L'examen réussi, le centre d'examen te délivrera une attestation de réussite te permettant d'obtenir ton permis provisoire auprès de l'administration communale. Il est obligatoire pour entamer ton apprentissage de la conduite. *Attention, ce permis ne t'autorise pas à rouler avec une mobylette ou un scooter.*



## 1.3. SÉANCES SPÉCIALES



**P**our passer l'examen du permis théorique, il existe des séances spéciales destinées à certaines catégories de candidats qui :

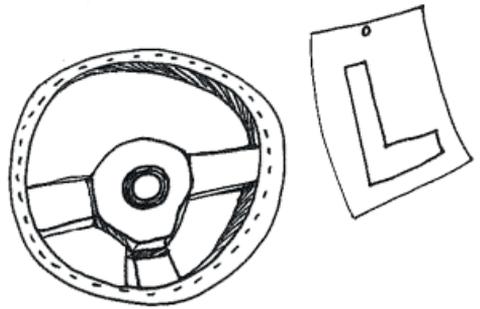
<sup>1</sup> <https://www.code-de-la-route.be/textes-legaux/sections/ar/degre>

- présentent une déficience mentale ou qui n'ont pas un niveau d'alphabétisation suffisant. Dans ce cas, il faut apporter une preuve; un certificat ou une attestation d'un PMS, d'un CPAS, d'un institut d'enseignement spécialisé, d'un centre de guidance ou d'un centre d'orientation professionnelle.
- ont échoués 5 fois,
- sont mal-entendants ou muets.

## 2. LA PRATIQUE

### 2.1. FORMULES D'APPRENTISSAGE

*Tu as le choix entre :*



#### **SOIT 18 MOIS SANS GUIDE (filière auto-école sans guide)**



Cette formation pratique est accessible à partir de 18 ans. Tu effectues une formation de 20h auprès d'une auto-école avant de poursuivre ton apprentissage seul. Ce permis est valable **18 mois** et tu as entre **3 et 18 mois** pour présenter l'examen pratique. Attention, cette formule n'est autorisée qu'une seule fois.

#### **DEPUIS LE 1ER JUILLET 2018**

*En plus d'avoir suivi tes 20h d'auto-école, tu devras :*

- Avoir réussi le test de perception de risques.
- Avoir réussi le test d'aptitudes à la suite des 20h de cours d'auto-école.

*Après 2 échecs à l'examen pratique, tu devras suivre 6h de cours pratiques via une école de conduite agréée.*

Avec ton permis provisoire, tu peux conduire accompagné de maximum deux personnes qui doivent répondre à toutes ces conditions :

- > être inscrit au registre national en Belgique et être porteur d'un document d'identité délivré en Belgique;
- > être titulaire et porteur d'un permis de conduire Catégorie B, belge ou européen, depuis au moins 8 ans;
- > ne pas être déchu, ou ne pas avoir été déchu du droit de conduire dans les 3 dernières années.

*Lorsque tu passes ton examen pratique, tu dois conduire avec la voiture d'auto-école et tu es accompagné de ton moniteur de conduite.*

### SOIT 36 MOIS AVEC GUIDE (filière libre)

36

Cette formule est accessible à partir de 18 ans et, comme son nom l'indique, tu seras toujours accompagné d'un guide placé côté passager.

Le guide qui t'accompagnera doit répondre à ces conditions :

- > être inscrit au registre national en Belgique et être porteur d'un document d'identité délivré en Belgique ;
- > être titulaire et porteur d'un permis de conduire Catégorie B, belge ou européen, depuis au moins 8 ans ;
- > ne pas être déchu, ou ne pas avoir été déchu du droit de conduire dans les 3 dernières années.

Tu peux avoir jusqu'à deux guides pour t'aider dans ton apprentissage. Leurs noms doivent figurer sur ton permis provisoire. Durant ton apprentissage, tu ne peux pas prendre de passager. Seul un de tes guides, tes deux guides ou un guide et un instructeur de conduite breveté peuvent se trouver dans ton véhicule.

Ce permis est valable 36 mois et tu as entre 3 et 36 mois pour présenter l'examen pratique.

⊗

## DEPUIS 1ER JUILLET 2018

*Pour réussir l'examen pratique, tu devras aussi :*

- > Avoir réussi le test de perception de risques
- > Avoir réussi le test d'aptitudes à la suite des 20h de cours d'auto-école.

*(NB) Après 2 échecs à l'examen pratique, tu devras suivre 6h de cours pratiques via une école de conduite agréée.*

### **SOIT FILIERE ACCES RAPIDE**

Cette filière te permet de te présenter à l'examen pratique sans un permis de conduire provisoire. Voici les conditions pour y avoir accès :

- > Minimum 25 ans;
- > Avoir Réussi le permis théorique depuis moins de 3 ans ou en être dispensé(e);
- > Avoir suivi 30h de cours d'auto-école;
- > Passer cet examen dans un des centres d'examens pour le permis de conduire;
- > Avoir réussi le test de perception de risques.

## SOIT FILIERE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Cette filière n'est accessible qu'aux demandeurs d'emploi. Contrairement aux autres filières, rouler de nuit les week-ends ainsi que les veilles de jours fériés et transporter des passagers seras permis au cours de cette formation. Voici les conditions pour y avoir accès :

- > Avoir minimum 18 ans;
- > Avoir réussi son permis de théorique;
- > Avoir réussi le test de perception de risques;
- > Prouver que l'obtention du permis est de condition nécessaire d'accès à l'emploi.

*Exemple : tu termines ta formation de maçon et on te propose un poste. Seulement, tu dois pouvoir conduire une camionnette entre deux chantiers et donc avoir le permis est essentiel, sans quoi tu ne seras pas engagé.*



*Cette filière peut encore recevoir des modifications, elle doit encore être validée officiellement par le gouvernement.*



 Durant ton apprentissage et quelle que soit la formule que tu adoptes, tu ne pourras pas rouler de 22h à 6h les vendredis, samedis, dimanches, veilles de jours fériés légaux et jours fériés légaux et pas à l'étranger non plus. Le sigle "L" réglementaire doit être affiché à l'arrière du véhicule.

Après 2 échecs, tu devras suivre 6h de cours auprès d'une auto-école pour pouvoir à nouveau te présenter à l'examen.  
L'examen coûte 36 €.



Ton permis provisoire (avec ou sans guide) ne t'autorise pas à rouler avec une mobylette ou un scooter si tu n'as pas le permis prévu à cet usage !  
Tu trouveras toutes les indications concernant les examens du permis de voiture théorique et pratique sur le site : [www.goca.be](http://www.goca.be)

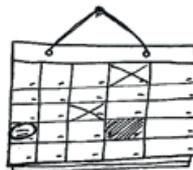
## 2.2. EXAMEN PRATIQUE

Pour passer ton examen pratique, prends rendez-vous auprès d'un centre d'examen. Attention, il est préférable de t'y prendre 6 semaines à l'avance !

L'examen consiste à tester tes compétences à la conduite, mais également la connaissance d'un minimum d'éléments du véhicule.

L'épreuve se déroule sur la voie publique, dure environ **40 minutes** et

comporte **3 manœuvres** (les contrôles de base, le stationnement et le demi-tour).



## RÉUSSITE DE L'EXAMEN



Lorsque tu réussis ton examen pratique, tu reçois le formulaire « demande d'un permis de conduire ».

Avec celui-ci, tu peux retirer ton permis de conduire, dans un délai de 3 ans, auprès de ton administration communale. Munis-toi en plus de ta carte d'identité, d'une photo d'identité et de 29 €.

## ÉCHEC DE L'EXAMEN



En cas d'échec, un nouveau rendez-vous est pris directement pour retenter ta chance.

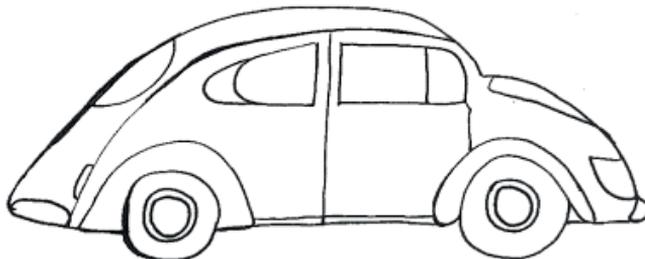
Après 2 échecs, tu dois obligatoirement suivre 6h de cours via une école de conduite agréée.

# 3. POUR LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS

Pour passer ton permis de conduire en Belgique, tu dois pouvoir justifier que tu y suis des études depuis au moins 6 mois et être titulaire du document de séjour « annexe 33 » en cours de validité.

Si tu n'es pas étudiant, tu dois résider en Belgique depuis 185 jours minimum dans l'année civile.

Tu dois également respecter les conditions du pays pour passer ton permis comme par exemple, ne pas conduire en dehors du territoire lorsque que tu es en licence.



## ADRESSES UTILES

---

### AUTO-ECOLE BARA

---

Rue Jardins, 18  
+32 (0)69 22 08 04  
[www.ae-bara.be](http://www.ae-bara.be)

### AUTO-ECOLE CATHEDRALE

---

Rue Saint jacques, 35  
+32 (0)69 22 30 51  
[www.autoecolecathedrale.be/fr](http://www.autoecolecathedrale.be/fr)

### AUTO-ECOLE 66

---

Rue Saint-martin, 111  
+32 (0)485/49.07.91  
[www.autoecole66.be](http://www.autoecole66.be)

### CENTRE D'EXAMEN DE TOURNAI

---

Rue du Serpolet, 21  
7522 Marquain  
+32 (0)87/57 20 30  
Du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 12h45 et 17h.

Examens théoriques : lundi, mercredi et vendredi 9h à 11h15 et de 13h à 16h.

Examens pratiques : sur rendez-vous



